

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Le Châtelier
la Vieuville

Château, La Vieuville (Le Châtelier)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35048908

Date de l'enquête initiale : 2010

Date(s) de rédaction : 2010

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des châteaux du 19e siècle en Bretagne, inventaire topographique Coglais Communauté

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PA00090528

Désignation

Dénomination : château

Parties constituantes non étudiées : communs, jardin potager, parc, orangerie, serre

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales :

Historique

Le commanditaire de ce bâtiment est Monsieur Saturnin Le Mercier des Alleux. Le château a été construit au cours du 3e quart du 19e siècle par l'architecte Jacques Mellet, la date de 1869 a d'ailleurs été découverte sous l'enduit par les propriétaires actuels. Ce même architecte avait déjà travaillé auparavant dans la commune du Châtelier car, on lui attribue la construction de l'église entre 1849 et 1853 ainsi que celle de la chapelle funéraire qui se trouve dans le cimetière. Le fait que Jacques Mellet ait déjà travaillé dans la commune a vraisemblablement influencé le propriétaire de la Vieuville dans le choix de cet architecte. Jacques Mellet a beaucoup œuvré dans le département d'Ille-et-Vilaine puisqu'il y a construit environ 75 bâtiments (châteaux ou villas, églises ou chapelles, écoles) entre 1844 et 1876. Outre le projet architectural, le cabinet Mellet a également fourni les plans pour l'aménagement intérieur du château. De nombreux réemplois de l'ancien manoir situé au sud-ouest sont présents dans le château, tant pour le décor intérieur (parquets Versailles, boiseries, tapisseries) que pour des éléments d'architecture des communs sur lesquels les lucarnes sont des réemplois de l'aile ouest de l'ancien manoir, détruite au milieu du 19e siècle. Le propriétaire actuel possède des plans d'un projet de restauration de l'ancien manoir qui sont signés de l'architecte A. Tourneux. Il s'agit vraisemblablement d'Aristide Tourneux, architecte qui a travaillé sur de nombreuses églises du département d'Ille-et-Vilaine dans les années 1850-1860. Ces plans témoignent du fait que le propriétaire de la Vieuville de l'époque, M. Des Alleux, a vraisemblablement hésité entre la restauration de l'ancien manoir et la construction d'un château neuf. Un document d'archives de 1825 nous apprend en effet que le manoir était en assez mauvais état à cette époque et mentionne l'existence de boiseries et d'anciennes tapisseries dans le bâtiment. Le mauvais état de conservation du manoir en 1825 explique vraisemblablement les réemplois, pour la construction du château neuf, de parquets, tapisseries et autres éléments d'architecture (lucarnes) provenant de cet ancien manoir. Des plans d'aménagement intérieur datant de 1922 nous permettent de connaître le plan de l'édifice et la disposition des différentes pièces par niveau à cette époque. Le sous-sol était un espace réservé aux domestiques, la partie nord était composée de deux caves (à vin et à cidre), séparées par une "décroterie". La partie sud du sous-sol, séparée de la partie nord par un couloir, était composée d'une chambre, d'une salle à manger des domestiques ainsi que de la cuisine, qui communiquait avec l'office du rez-de-chaussée par un monte-plats. Le rez-de-chaussée était composé au nord, d'ouest en est, d'un bureau, du vestibule d'entrée et d'un petit salon. La partie sud, donnant sur le parc, était composée, d'ouest en est, d'une chambre d'ami, de l'office, qui communiquait directement avec la salle à manger située au centre, et d'un grand salon. Le premier étage comptait cinq chambres, celles du sud possédaient des cabinets de toilette, notamment dans les deux tours circulaires.

Le deuxième étage était composé de sept chambres. Le portail et la grille proviennent de l'ancien hôtel Le Harivel, bâtiment datant du 18e siècle, situé rue de la Pinterie à Fougères, et détruit lors des bombardements de 1944 ; ils sont protégés au titre des Monuments Historiques. Plusieurs châteaux furent construits sur des sites d'anciens manoirs autour du milieu du 19e siècle dans la commune : la Vieuville, la Folletière et Fretay. L'architecture de ces trois bâtiments témoigne de l'extraordinaire richesse et de l'éclectisme de l'architecture de cette époque car ils présentent tous un style très différent : le style néo-classique pour la Folletière, le style néo-gothique pour la Vieuville et le style "Troubadour" pour Fretay.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Mellet (architecte,)

Description

Ce château est composé d'un édifice de plan allongé symétrique, avec un corps central cantonné de deux tours circulaires au sud et de deux pavillons saillants au nord. L'élévation comprend un niveau de sous-sol, un rez-de-chaussée surélevé, un étage carré et deux étages de comble. La façade principale (sud), construite en pierre de taille de granite, est marquée par un avant-corps central à pans coupés avec perron à deux volées d'escalier convergentes et surmonté d'un toit polygonal. Un décor de mâchicoulis se trouve sous le niveau du toit ; celui-ci est percé d'une série de lucarnes à fronton pignon couronné d'un fleuron. Le domaine est composé d'un parc, d'un étang doté d'un bélier et de plusieurs bois. Le bélier est daté de 1876 ; il s'agit d'un dispositif mécanique et hydraulique qui permet de pomper l'eau à une certaine hauteur en utilisant l'énergie d'une chute d'eau de hauteur plus faible. Le principe utilise l'énergie cinétique d'une colonne d'eau ayant pris de la vitesse et étant arrêtée brusquement par un clapet ; une surpression est alors créée, ce qui permet de faire monter une colonne d'eau réduite à une certaine hauteur. Cette invention date de 1796 et est due à Joseph Michel de Montgolfier, concepteur, avec son frère Jacques Etienne, du premier ballon à air chaud. Les serres situées au nord du château datent de 1892 ; elles ont été réalisées par les établissements BERGEROT, installés à Paris.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; moellon

Matériau(x) de couverture : ardoise

Typologies et état de conservation

Typologies : l'analyse stylistique de l'édifice permet l'attribution de la construction de ce château à l'architecte Jacques Mellet qui réalise, autour de 1860, une série d'édifices comparables sur lesquels certains éléments tels que les tours, les échauguettes, les mâchicoulis... sont récurrents. La formule éclectique du parti mêlant une composition symétrique à une ornementation néogothique (référence à l'architecture des 15e et 16e siècles) rencontre une large diffusion au cours du 3e quart du 19e siècle. D'autres châteaux situés dans le département d'Ile-et-Vilaine présentent en effet une architecture proche de celle du château de la Vieuville. Ils ont d'ailleurs été construits à la même époque, dans les années 1850-1860 et sont attribués au même architecte, Jacques Mellet. Autre similitude, ces châteaux sont très souvent construits sur des sites d'anciens manoirs. Les châteaux de la Haute-Forêt à Bréal-sous-Montfort ou encore de la Noé-Saint-Yves à Bain-de-Bretagne en sont des exemples

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Protections : inscrit MH partiellement, 1946/02/22, inscrit MH, 2013/09/19

Inscrit MH partiellement depuis 1946.

Inscription MH en 2013 des parties suivantes: le logis 19e siècle pour ses façades et toitures et son vestibule, son escalier intérieur, sa salle à manger, son grand salon, son petit salon, son bureau-bibliothèque situé dans une tourelle, sa chambre du premier étage avec son décor du 17e siècle ; les communs 19e siècle pour leurs façades et toitures ; le jardin potager pour sa clôture et son sol d'assiette ; les serres ; l'ancien manoir pour ses façades et toitures ; le parc paysager avec ses pièces d'eau et ses ouvrages hydrauliques (fontaine, bélier, etc.) ; le portail, les murs de clôture attenants et la grille en fer forgé de l'ancien hôtel Le Harivel placés à l'entrée de l'avenue. (Cad. section B, parcelles n°532, 533, 534, 561, 562, 563, 564, 565, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 597, 598, 599, 600,601, 792, 793,et 794, section C, parcelles n°203, 204, 205, 209, 210, 763 et 764) : inscription par arrêté du 19 septembre 2013, le présent arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription du 22 février 1946.

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents figurés

- **Le Châtelier. Section C dite du Chatellier, en 4 feuilles, 3ème feuille**
Le Châtelier. Section C dite du Chatellier, en 4 feuilles, 3ème feuille. [1833], échelle 1/2500 e. (A.D. Ille-et-Vilaine).
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Bibliographie

- **Le département d'Ille-et-Vilaine, Histoire, Archéologie, Monuments.**
BANEAT, Paul. **Le département d'Ille-et-Vilaine, Histoire, Archéologie, Monuments.** Rennes : J. Larcher, 1929.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)
- **Architecture de terre en Ille-et-Vilaine.**
BARDEL, Philippe, MAILLARD Jean-Luc. **Architecture de terre en Ille-et-Vilaine.** Rennes : Apogée, Ecomusée du Pays de Rennes, 2002.
- **Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine.**
BRAND'HONNEUR, Michel. **Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine.** Institut Culturel de Bretagne, SKOL-UHEL AR VRO, Centre Régional d'Archéologie d'Alet, 1990.
- **Le manoir en Bretagne. 1380-1600.**
CHATENET Monique, MIGNOT, Claude (dir.). **Le manoir en Bretagne. 1380-1600.** Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites/Editions du patrimoine/Imprimerie nationale Editions, 1999.
- **LES MELLET, un cabinet d'architectes rennais de 1841 à 1926.**
DE CHARRY, Odile. **LES MELLET, un cabinet d'architectes rennais de 1841 à 1926.** Université de Haute Bretagne, Rennes II, U. E. R. des Arts, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie, décembre 1980.
- **Le guide de l'Ille-et-Vilaine**
FROTIER DE LA MESSELIÈRE, Henri. **Le guide de l'Ille-et-Vilaine.** Plouagat : GP Impressions-Kervaux, 1994.
- **Le patrimoine industriel en Ille et Vilaine (19e-20e siècles). De l'inventaire à l'histoire.**
GASNIER, Marina. **Le patrimoine industriel en Ille et Vilaine (19e-20e siècles). De l'inventaire à l'histoire.** Thèse : Hist. de l'art : Rennes 2, Université de Haute Bretagne : 2001.
- **Patrimoine industriel d'Ille-et-Vilaine.**
GASNIER, Marina. INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MONUMENTS ET DES RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE, Commission régionale Bretagne. **Patrimoine industriel d'Ille-et-Vilaine.** Editions du Patrimoine, 2002, (Indicateurs du patrimoine).
- **Pouillé historique de l'archevêché de Rennes**
GUILLOTIN DE CORSON, Amédée, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Rennes : Fougeray, Paris : René Haton, 1884.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel) : USU sur pl. (v)
- **Les malouinières - Ille-et-Vilaine.**

INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MONUMENTS ET DES RICHESSES ARTISTIQUES DE LA France,
BARRIE, Roger, RIOULT, Jean-Jacques. Région Bretagne. **Les malouinières - Ille-et-Vilaine**. Rennes :
Association pour l'Inventaire Bretagne, 1997, (Images du patrimoine, n°8).

- **Eglises d'Ille-et-Vilaine. L'architecte Arthur Regnault.**
INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MONUMENTS ET DES RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE.
Région Bretagne. **Eglises d'Ille-et-Vilaine. L'architecte Arthur Regnault**. Rennes : Association pour
l'Inventaire Bretagne, 1993, (Itinéraire du patrimoine, n°34).
- **Eglises et Chapelles, Ille-et-Vilaine**
INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MONUMENTS ET DES RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE.
Région Bretagne. **Eglises et Chapelles, Ille-et-Vilaine**. Rennes : Association pour l'Inventaire Bretagne, 1996,
(Indicateurs du patrimoine).
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)
- **Petite géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine pour servir de guide aux voyageurs dans
Rennes et le Département**
ORAIN, Adolphe. **Petite géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine pour servir de guide
aux voyageurs dans Rennes et le Département**. Rennes : P. Dubois Libraire-éditeur, 1884.
- **Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne.**
OGÉE, Jean-Baptiste. **Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne**. Nlle éd.
[1778-1780] rev. et augm. Rennes : Molliex, 1845.
- **Construire en Ille-et-Vilaine. Le Coglais et sa région**
PETITJEAN, Marc. DESORMEAUX, Ronan. CUCARULL, Jérôme **Construire en Ille-et-Vilaine. Le
Coglais et sa région**. Rennes, Direction de l'aménagement et de l'environnement, Conseil Général d'Ille-et-
Vilaine, 1993.
- **Architecture, méthode et vocabulaire.**
PEROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie. **Architecture, méthode et vocabulaire**. Paris : Inventaire Général
des monuments et des richesses artistiques de la France, Centre des monuments nationaux/Éditions du
patrimoine, 2000.
- **Le patrimoine des communes d'Ille-et-Vilaine**
Le patrimoine des communes d'Ille-et-Vilaine. Paris : Flohic éditions 2000, 2 tomes, (Le patrimoine des
communes de France).

Liens web

- Lien vers la base Architecture Mérimée (notice Monuments Historiques) : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=PA00090528

Annexe 1

Archives privées

Partage des immeubles de la Vieuville

20, 21, 22 et 23 septembre-3, 4, 5, 6, 7 octobre et 30 novembre 1825

Extrait des minutes déposées au greffe du tribunal de première instance séant à Fougères.

L'an 1825, le mardi 20 septembre ;

Nous Jean Auguste Dorange, notaire royal à la résidence de Fougères, département d'Ille-et-Vilaine ; François-Pierre Barbedette Chermelais, propriétaire, demeurant au chef lieu de la commune de Louvigné du Désert et Pierre Chevallier, cultivateur, demeurant aux hauts Montceaux, commune de Billé ;

En vertu du jugement rendu par le tribunal civil de Fougères le 26 août dernier, dûment enregistré et notifié qui juge partage en deux lots des immeubles provenant des successions réunies de Monsieur Yves-Pierre Patard de la Mélinières décédé à Fougères au commencement de l'année 1823 et de dame Sophie-Rose Delanoe de la Bastille, son épouse, décédée à Rennes le 18 mars 1822, les dits biens consistants en :

Le château et la retenue de la Vieuville ;

La Métairie de la Porte ;

La Métairie de la Sionnaïs ;

Le Moulin de la Vieuville ;

La métairie du Boulay ;

La Métairie de la Bressais ;

La Métairie de Chaumeul ;

La Closerie du même lieu ;

La Closerie de la Galoderie ;

Et le loyer de la Déshérence au bas Pérou ;

Le tout en la commune du Châtelier, pour appartenir un de ces lots à Dame Sophie Charlotte Thérèse Patard de la Mélinière, leur fille aînée, émancipée par le mariage, autorisée de Monsieur Saturnin-Julien-Marie Lemercier des Alleux, son mari, propriétaire avec lequel elle demeure à Fougères, près le rue du marché et l'autre à Demoiselle Marie-Clothilde Patard de la Mélinière, leur autre fille mineure, ayant pour tuteur Monsieur Henri-Félix Delanoe de la Bastille, Docteur médecin, maire de la commune d'Espas, canton de Pontorson ;

Et ordonne que les biens à partager seront vus et estimés par nous, que nous procéderons à la formation des lots, en donneront notre avis pour une licitation ;

Ayant fait conformément au sus dit jugement serment devant Monsieur Barbedette Chermelais, Chevalier de l'ordre Royal de la légion d'honneur, de nous comporter avec impartialité et justice dans les opérations qui nous sont confiées, ainsi que le constate le procès-verbal qu'il en a dressé, le 9 septembre courant, dûment enregistré, et ayant fixé le commencement de nos opérations à ce jour 20 septembre au Château de la Vieuville, Commune du Châtelier ; Rapportons nous être de nos demeures respectives transporté ce jour 20 septembre au Château de la Vieuville, et y étant arrivés, environ les 8 heures du matin, nous y avons procédé de suite en présence de Monsieur Le Mercier des Alleux, aux opérations qui nous sont confiées, de la manière et ainsi qu'il suit :

Le Château et la retenue de la Vieuville, commune du Châtelier, la dite retenue occupée par Pierre Renard.

Le château composé du corps de bâtiment principal, de deux pavillons dans le même alignement au midi et de plus haute élévation, et d'une tour à l'angle sud-est dans laquelle est un escalier en pierre de taille, consistant :

Au rez-de-chaussée, premièrement, en une remise dont l'entrée est au nord sur la cour intérieure ; deuxièmement, en une cuisine dont la cheminée est dans le mur occidental. Cette cuisine est pavée en carreaux de pierre granite ; il y a dedans un mauvais potager en pierre et une longue table en bois, avec dressoir au dessus composé de trois planches. Il y a une porte ouvrant sur la cour intérieure, une autre ouvrant sur le vestibule et une fenêtre au midi garnie à l'extérieur d'une grille en fer composée de cinq montants et d'une traverse ; troisièmement, d'un vestibule dans lequel est placé le grand escalier en pierre de taille qui conduit jusqu'aux greniers. Ce vestibule a une porte sur la cour intérieure. Sous la première volée de l'escalier est un caveau ; au haut de cette volée existe une porte au midi ouvrant sur le perron par lequel on descend dans la cour verte ; quatrièmement, d'une office séparée de la cuisine par le vestibule ; cette office est éclairée par deux fenêtres en abat-jour, garnies d'une grille en fer composée de six montants et cinq traverses, l'autre de cinq montants seulement. Cinquièmement, d'une salle au derrière de l'office et faisant avancée au nord. Cette salle est pavée en carreaux de pierre granite. La cheminée est dans le pignon nord. Elle a trois portes, l'une donnant sur le vestibule dont on a parlé, l'autre servant à communiquer avec l'office, l'autre au nord communiquant avec le bâtiment nommé le prêche. La dite salle est éclairée par deux fenêtres l'une à l'est sur la cour intérieure, l'autre à l'ouest sur l'oseraie ; Cette dernière fenêtre est garnie de quatre barreaux en fer, il y en avait un cinquième qui n'existe plus ; sixièmement et d'une remise dont la porte d'entrée est au midi sur la cour verte. Cette remise a une porte de communication avec l'office.

- Au premier étage, premièrement, en une chambre sur la remise du bout oriental. Cette chambre a sa cheminée dans le mur occidental est éclairée par deux fenêtres l'une au midi, l'autre au nord. Le plancher inférieur est en carreaux de briques, le supérieur est en poutres et soliveaux et une partie est tombée. Il ne reste plus que des débris de la boiserie qui existait dans une partie de cette chambre. Pour entrer dans cette chambre du corridor dont il sera ci-après parlé, il faut monter cinq marches qu'il est nécessaire de faire replacer. Il y a une porte qui communique de cette chambre à l'escalier placé dans la tour située au sud-est du pavillon. Deuxièmement, en une chambre, un cabinet et une garde robe au dessus de la cuisine. Les soliveaux du plancher inférieur ne sont point encore recouverts ; les plafonds du plancher supérieur ne sont pas finis. La cheminée de la chambre est dans le pignon occidental. Cette chambre est éclairée par une fenêtre au midi ; elle a deux portes, l'une pour communiquer avec le cabinet, l'autre pour sortir sur le corridor. Le cabinet n'a point de fenêtre, il a une porte de communication avec la garde robe. Cette garde-robe a une porte de sortie sur le corridor qui sert de passage pour se rendre du second palier de grand escalier à la chambre du bout oriental. Le dit corridor est éclairé par une fenêtre donnant sur la cour intérieure ; troisièmement, d'un sallon sur la salle du rez-de-chaussée. Ce sallon a sa cheminée dans le pignon nord et est éclairé par deux fenêtres, l'une à l'est, l'autre à l'

ouest, et trois portes, l'une sur le second palier du grand escalier, l'autre au midi sur le petit sallon et la troisième à l'occident sur un cabinet du pavillon occidental. Le plancher inférieur du dit sallon est en petits carreaux de briques, le supérieur en poutres et soliveaux. Le pourtour est boisé à l'exception de trois encadrements en vieille tapisserie. Dans ce salon, se trouve un vieux buffet d'attache ; quatrième, d'un petit cabinet servant de passage, éclairé par une fenêtre au nord. Le plancher inférieur, ainsi que celui des deux pièces ci-après est en parquet, le supérieur en poutres et soliveaux ; cinquième, en une chambre éclairée au midi par une fenêtre donnant sur la cour verte. Cette chambre a sa cheminée dans le mur oriental. Le pourtour est en partie boisé et en partie tapissé avec une vieille tapisserie en paysages. Sixièmement, en un cabinet au nord de la dite chambre et à l'ouest du précédent. Ce cabinet est éclairé par une fenêtre au nord. Il est boisé dans son pourtour, à l'exception de deux encadrements en vieille tapisserie ; septièmement, en un petit sallon à manger, au midi du grand sallon. Le plancher inférieur est planchéié, le supérieur en poutres et soliveaux. Ce sallon a sa cheminée dans le mur occidental ; il est boisé dans son pourtour à l'exception de deux encadrements en papier. Il y a un petit placard au côté nord de la cheminée ; huitièmement, et en un cabinet à l'est du petit salon. Ce cabinet est éclairé par une fenêtre au midi. Le plancher inférieur, en bois, est très mauvais ; le supérieur est en poutres et soliveaux. Le pourtour est boisé, à l'exception d'un encadrement en vieille tapisserie. Le dit cabinet a une porte de communication avec le petit salon.

- Chambre au second étage du pavillon oriental, éclairée par deux fenêtres, l'une au midi, l'autre au nord. Cette chambre a sa cheminée dans le mur occidental. Le plancher inférieur est en terre, le supérieur en poutres et soliveaux. On dessert cette chambre par l'escalier placé dans la tour. Cet escalier est détruit dans sa partie supérieure, de manière qu'on ne peut monter dans le grenier qu'au moyen d'une échelle. Le plancher inférieur de ce grenier est en partie défoncé.

- Au haut du grand escalier est un cabinet en mansarde et planchéié et éclairé au midi par une petite fenêtre.

- Grenier planchéié situé à l'est du grand escalier.

- Autre grenier planchéié à l'ouest de l'escalier, régnant sur le grand et le petit salon et sur le cabinet à côté.

- Un troisième grenier sur le pavillon occidental. Ce grenier a une cheminée et pourrait servir de chambre ; il est éclairé par trois fenêtres dont une au midi et deux au nord. Le plancher inférieur est en terre ; il n'y en a point de supérieur.

- Le château y compris les deux pavillons a trente sept mètres soixante centimètres de longueur, sur sept mètres soixante dix centimètres de largeur, à l'exception du pavillon occidental qui a neuf mètres dix centimètres du midi au nord. La partie du château qui forme avancée au nord a six mètres quatre-vingt dix centimètres du midi au nord. Le château construit partie en moëlon, partie en pierre de taille, est couvert en ardoises, tuiles et aissantes.

- Une rangée de bâtiments à l'ouest de la cour et faisant suite à la partie saillante du château composée, Premièrement, d'un bâtiment nommé le prêche avec grenier planchéié au dessus, lequel se dessert par un escalier placé dans la partie nord ; Deuxièmement, d'un cellier à la suite du prêche, d'une chambre audessus éclairée par deux baies de fenêtres, celle vers occident est garnie d'une grille en fer composée de huit montans et trois traverses ; grenier planchéié au dessus de la dite chambre se desservant par celui du prêche, dont il n'est séparé que par une petite élévation ; troisièmement, et d'une étable à la suite du cellier, deux petites chambres au dessus de l'étable, se desservant par celle située sur le cellier, grenier audessus dont le plancher est en terre et qui dessert aussi par le grenier du prêche. Cette rangée de bâtiments construite en pierres couvertes en tuiles et aissantes est en mauvais état, elle a vingt cinq mètres quarante centimètres de longueur, sur neuf mètres cinquante centimètres de largeur.

- Une autre rangée de bâtiments au nord de la cour, formant retour avec la précédente ; la dite rangée composée premièrement, d'une belle écurie, doublée d'un fenil planchéié. Cette écurie est garnie, côté nord, de mangeoires dans toute sa longueur et de rateliers dans une partie seulement ; Deuxièmement, et d'une étable doublée d'un grenier planchéié audessus, lequel s'étend à l'orient sur l'étable de la ferme de la porte. Les dites écurie et étable ont seize mètres vingt centimètres de longueur, sur sept mètres de largeur.

- En dehors du mur qui clôt à l'est la cour, sont deux toits à porcs, un poulailler et des latrines, dont les portes d'entrée sont dans la cour. Au dessus de l'un des toits à porcs est un petit grenier. Ces petits bâtiments ont quinze mètres quatre vingt centimètres de longueur, sur quatre mètres de largeur, non compris l'épaisseur du mur de la cour.

- Petite cour au midi de ces petits bâtiments, dans une largeur de quatre mètres, jusqu'à l'enlignement de la façade méridionale du château ; étant observé que la tour sud-est forme saillie dans ladite cour qui à dix sept mètres de longueur.

- Cour intérieure dans laquelle est un puit avec une auge en pierre de taille. On entre dans cette cour par un grand portail à l'est, ayant deux piliers en pierre de taille. Elle contient six ares quarante sept centiares.

- Le fond de tous les bâtiments et des dites cours contient quatorze ares quatre vingt dix neuf centiares.

- Cour verte au midi du château, fermée à l'est par une murette en pierres de taille. Cette cour dans laquelle il y a des allées bordées de tilleuls et des vestiges d'un colombier, contient vint un ares soixante quatorze centiares.

- Le jardin de retenue, ayant sa murette au nord, des doubles haies à l'est et au midi et une haie ordinaire à l'ouest, joignant d'orient et du midi à un porte d'occident au champ du four, du nord à la cour verte et à la pièce nommée le fruitier, contient y compris la totalité du port au midi, soixante quinze ares soixante deux centiares.

- L'oseraie au derrière du pavillon occidental du château, ayant sa haie à l'ouest sur le fruitier et sa lice au nord sur la pièce du petit bois, contient trois ares quarante trois centiares.

- Le tout en un pourpris contenant un hectare quinze ares soixante dix huit centiares prisé cens quatre vingts francs.
 - Le jardin de la pépinière, ayant ses haies des deux bouts, joignant d'orient le jardin de derrière de la ferme de la porte, d'occident le champs du petit bois, du nord la prairie du marais, et contenant y compris le port au midi qui le divise du pourpris, dix ares dix neuf centiares, prisé cinq francs.
 - Le mercredi vingt un septembre dit an, nous expert sus dits et soussignés, nous avons continué nos opérations en présence de Monsieur le Mercier des Alleuz, de la aïnsi qu'il suit : l'Étang de la retenue borné à l'est par le marais de la Sionnais, au midi par le grand Mellier et les vallées, à l'occident par l'une des dites vallées et la chaussée qui le divise de la prairie du marais, au nord par le bois et terre de la métairie de la Chaussée, contient environ soixante dix sept ares quatre vingt centiares prisé trente francs.
 - L'avenue partant de la grande route et rendant à l'aire de la ferme de la porte, ayant cinq cent quatre vingt quatorze mètres de longueur, joignant du midi et du nord diverses pièces de terre des métairies de la porte et de la Sionnais, contient un hectare dix sept ares quatre vingt cinq centiares, prisée, considération du bois cinquante francs.
 - Total des revenus du château et de la retenue de la Vieuville, huit cent trente francs.
 - Nous avons estimé pour cent cinquante francs de bois, non compris ceux de l'avenue.
 - Le grand de cette propriété est de douze hectares vingt neuf ares quarante un centiares.
- La Métairie de la porte, commune du Châtelier, tenue par François Lesage.
- Une maison exposée au midi, construite en pierre, couverte en aissantes composée d'une salle dont la cheminée est dans le pignon oriental et d'un grenier dont le plancher est en terre, lequel se dessert au moyen d'une échelle. Cette maison a sept mètres soixante centimètres de façade y compris le mur occidental, sur sept mètres cinquante centimètres de profondeur.
 - Une étable à la suite de la dite maison vers occident, ayant deux portes au midi, l'une sur la cour ci-après, l'autre sur la cour intérieure du château ; grenier au dessus d'une partie de la dite étable, dont le plancher est en terre. La dite étable construite en pierres, couverte partie en gluis, partie en aissantes, a huit mètres soixante centimètres d'orient à occident mesurée dans oeuvre, sur sept mètres cinq centimètres de largeur ; compris l'épaisseur des murs.
 - Deux toits à porcs, à l'occident de la cour, entre les deux portes de l'étable, construits en pierres, couverts en aissantes de nulle valeur, ayant quatre mètres vingt centimètres de façade sur deux mètres soixante dix centimètres de profondeur.
 - Autre toit à porcs au midi des précédents et de plus haute élévation, aussi construit en pierres, couvert en aissantes usées le dit toit à quatre mètres vingt cinq centimètres du midi au nord, non compris le mur méridional, sur quatre mètres quarante centimètres d'orient en occident.
 - Une rangée de bâtimens à l'orient de la cour composé :
 - Premièrement, au bout méridional d'un enbas dans lequel se trouvent le pressoir avec tous ses ustensiles et un tour de pile en pierre de taille. Chambre basse au dessus de la partie où se trouve le tour de pile, laquelle chambre est planchéiée et a sa porte d'entrée au midi ; grenier planchéié tant au dessus de la dite chambre qu'au dessus du pressoir.
 - Deuxièmement, et au bout nord d'une grange et d'une étable ; étant observé que l'étable est doublée d'un fenil en mauvais morceaux de bois et branchages et que l'étable a sa porte d'entrée au nord. Dans la grange se trouve une auge en pierre de taille ; grenier au dessus de la grange et du fenil lequel grenier se dessert par un escalier placé dans le pressoir.
 - La dite rangée de bâtimens construite en pierres, couverte en aissantes hors le derrière le pressoir qui est engluis à trente mètres quatre vingt dix centimètres de longueur, sur neuf mètres vingt centimètres de largeur par le bout méridional et neuf mètres dix centimètres par le bout au nord.
 - Deport au pignon oriental de la maison jusqu'à sept mètres quatre vingts centimètres.
- Cour tant au devant de la maison du fermier qu'à l'est jusqu'à l'enlignement du parement extérieur du mur occidental de la grange, et audevant de la dite grange et du pressoir jusqu'à quinze mètres en soixante centimètres, c'est-à-dire jusqu'à l'enlignement du parement extérieur du mur oriental des petits bâtimens adossés à la cour du château. La dite cour contient six ares cinquante cinq centiares.
- Terrain vague au nord de la grange, dans lesquels se trouvent le four et une boulangerie, construite en pierres, dont la couverture en aissantes est de nulle valeur. Ledit terrain contient un are cinquante trois centiares.
 - Le petit jardin du four ayant ses haies, hors sur la cour, joignant d'orient à la pièce de la grande vallée, contenant quatre vingt dix centiares.
 - L'aire au midi de la cour du pressoir, joignant d'orient à l'avenue, du midi au friche du colombier, d'occident à la cour verte du château, contenant huit ares quatre vingt trois centiares.
 - Le tout en un pourpris contient vingt deux ares soixante trois centiares, prisé, considération faite des réparations considérables d'entretien, trente francs.
 - Le jardin de derrière ayant tous ses haies, joignant d'orient au chemin de la chaussée, du midi unport, d'occident le jardin de la pépinière, du nord de la prairie du marais, contenant quarante ares sept centiares, y compris le port au midi, prisé dix huit francs.
- Total des revenus de la métairie de la porte, six cent quatre vingt un francs.
Nous avons estimé pour deux cent dix francs de bois, sur les haies.

- Le grand de cette métairie est de seize hectares quatre vingt dix neuf ares deux centiares.
- La métairie de la Sionnais, commune du Châtellier, occupée par Joseph Lesage.
- Une rangée de maisons exposée au couchant, construite en pierres hors les aiguilles des deux pignons qui sont en colombages et terrasses, couverte en aissantes et tuiles, composée au bout méridional d'une étable ; au milieu d'une salle servant à demeure, dont la cheminée est dans le pignon méridional, et au bout nord d'une décharge qui n'a d'autre porte que celle qui communique avec la salle.
- Grenier planchéié au dessus de la décharge, grenier, dont le plancher est en terre, au dessus de la salle, fenil au dessus de l'étable.
- Ladite rangée a seize mètres soixante centimètres de longueur, sur sept mètres vingt centimètres de largeur.
- Cour jusqu'au jardin de devant et à l'aire ; terrain vague au midi de la cour et du jardin de derrière, et dans lequel terrain, se trouve le four.
- Une rangée de maisons exposée au midi, construite en pierres, couvertes en gluis, composé d'une grange ayant sa principale entrée sur l'aire et une porte au midi sur la cour ; de deux étables à la suite et d'un ertriate à procs. La grange et les deux étables sont doublées de fenils en morceaux de bois et la retraite à porcs d'un fenil portant sur soliveaux. Il n'y a ni murs ni cloison entre la grange et l'étable qui y joint. La dite rangée a vingt un mètres vingts centimètres de longueur, sur six mètres soixante centimètres mesurée par le bout oriental et sept mètres vingt centimètres par le bout occidental.
- Cour au devant de la dite rangée jusqu'à l'alignement du pignon nord de la première rangée.
- Le tout joignant d'orient le jardin de derrière, et du midi à l'avenue, d'occident au jardin de devant et à l'aire, du nord la jardin de derrière la grange, contenant quinze ares quarante sept centiares.
- Le jardin de derrière ayant toutes ses haies, joignant d'orient la grande prairie, du midi et d'occident le terrain vague et la première rangée de maisons, du nord le jardin de derrière la grange, contenant dix sept ares vingt quatre centiares.
- Le jardin de devant, ayant toutes ses haies, joignant d'orient à la cour et au terrain vague, du midi à l'avenue, d'occident et du nord au champ de l'aire, contenant cinq ares soixante un centiares.
- Le tout en un pourpris contenant trente huit ares trente deux centiares prisé trente francs.
- Le jardin de derrière la grange, ayant ses haies hors au midi, joignant du nord et d'orient à la grande prairie, du midi au pourpris, d'occident au champ de l'aire, contenant cinquante deux ares quatre vingt neuf centiares prisé vingt quatre francs.
- Total des revenus de la métairie de la Sionnais, six cent vingt six francs.
- Nous avons estimé pour treize cent trente cinq francs de bois sur cette métairie.
- La métairie du Boulay, commune du Châtellier, occupée par Michel Helber.
- Une maison neuve exposée à l'occident, construite en pierres, couvertes en gluis, composée d'une salle servant à demeure et d'un grenier planchéié audessus, lequel se dessert au moyen d'une échelle. La cheminée est dans le pignon oriental ; outres la porte de devant, il y en a une de sortie au nord et l'autre à l'est. La dite maison a neuf mètres quatre vingts centimètres de longueur sur huit mètres dix centimètres de largeur.
- Au pignon méridional de cette maison, un bâtiment en appentis, servant de toit à porcs, aussi construits en pierres, couvert en gluis.
- Aire audevant du tout, jusqu'au champ de derrière dans cette aire, se trouve le four.
- Terrain vague au pignon nord ; autre terrain vague au derrière jusqu'au jardin.
- Le tout contenant dix ares trente un centiares.
- Terrain vague au midi de l'aire, contenant sept ares quatre vingt treize centiares.
- Une rangée de bâtimens exposée à l'est, construite en pierres couverte en aissantes, gluis et tuiles, consistant en deux étables, celle du bout nord servant autrefois à demeure, doublée d'un mauvais grenier, l'autre doublée d'un fenil. La Dite rangée a dix neuf mètres de longueur, sur sept mètres quarante centimètres de largeur.
- Une grange faisant suite vers midi à la dite rangée aussi construite en pierres couverte en gluis, ayant huit mètres soixante dix centimètres de longueur, sur sept mètres vingt centimètres de largeur.
- Cour au devant de la dite rangée et de la grange jusqu'à quatorze mètres soixante centimètres.
- Le tout contenant six ares neuf centiares.
- Un toit à porcs adossé au derrière de la première étable, construit en pierres couvert en aissantes.
- Terrain vague au derrière de la grange et de la seconde étable, contenant trois ares vingt deux centiares.
- Le jardin aux mouches, ayant ses haies vers midi et occident, joignant d'orient la première étable, du midi le terrain, au derrière de la grange, d'occident au champ de derrière, du nord au jardin ci après, contenant y compris le toit à porcs, trois ares vingt six centiares.
- Le jardin de derrière ayant toutes ses haies, joignant du nord est et de l'est à unport, du midi la première étable, le toit à porcs et le jardin aux mouches, d'occident le champs de derrière, contenant dix neuf ares seize centiares.
- Le jardin de derrière la maison neuve, ayant toutes ses haies, joignant d'orient et du midi le pré faribault d'occident le terrain au derrière de la maison, du ord à chemin, contenant dix ares quatre vingt huit centiares.
- Le tout en un pourpris de soixante ares quatre vingt huit centiares, prisé quarante cinq francs.

- Le jardin de la fontaine ayant ses haies hors au nord, joignant d'orient le champ de Saudre, du midi à chemin, d'occident un port, du nord le grand champ aux veaux, contenant trente un ares cinquante six centiares, prisé quinze francs.
- Total des revenus de la métairie du Boulay, douze cent trente quatre francs.
- Nous avons estimé pour onze cent vingt un francs de bois sur cette métairie.
- La métairie de la Bressais, commune du Châtelier, occupée par Adrien Lesage.
- Une maison exposées au midi construites en pierres et couvertes en gluis et aissantes, composée d'une salle servant à demeure dont la cheminée est dans le pignon occidental et d'une étable au bout oriental. La salle est doublée d'un grenier en terre qui se dessert au moyen d'une mauvaise échelle et l'étable est doublée d'un fenil. Ladite maison a treize mètres soixante centimètres de longueur, sur sept mètres de largeur.
- Un autre bâtiment faisant suite à la dite maison vers occident, construit en pierres, couvert en gluis, composé d'un cellier, chambre au dessus dont le plancher est en terre et briques ; grenier en superfcie dont le plancher est en partie tombé. Ce bâtimens a sept mètres trente centimètres de façade, sur sept mètres cinquante centimètres de profondeur.
- Autre bâtiment à la suite vers occident, composé : Premièrement, d'une étable, un grenier ou petite chambre au dessus, dont le plancher est en terre, et un autre grenier en superfcie, dont il ne reste plus que la moitié. Deuxièmement, et d'une grange. Ce dernier bâtiment aussi construit en pierres, couvert engluis, à treize mètres cinquante centimètres de longueur, sur sept mètres de longueur, sur sept mètres cinquante centimètres de largeur.
- Cour au devant du tout jusqu'au champ de l'aire. Dans cette cour, se trouvent un puits et un toit à porcs construit en pierres, couverts en glus.
- Déport ou terrain vague au pignon oriental et au derrière de la maison.
- Le tout contient dix ares dis huit centiares.
- Le jardin de derrière, ayant ses haies vers nord et orient, joignant les deport, bâtimens et cours du midi le champs de l'aire d'occident le champ Gasnier du nord, le champ de derrière contenant vingt un ares dix neuf centiares.
- Un four et une boulangerie construite en pierres, couverts engluis. On a pratiqué une retraite à porcs dans cette boulangerie ; cour au devant ; déport à l'ouest, contenant ensemble deux ares cinquante un centiares et joignant du nord au champ du noc, du midi au loyer de la Bressais.
- Le tout en un pourpris contenant trente trois ares quatre vingt huit centiares prisé trente francs.
- Total des revenus de la Bressais six cent quatre vingt huit francs.
- Nous avons estimé pour treize cent cinquante cinq francs de bois sur cette métairie.
- Le Moulin de la Vieuville, commune du Châtelier, occupée par Jean Louvet.
- Une maison exposée à l'orient, construite en pierres, couverte en aissante, composée d'un enbas dans lequel est la mécanique du moulin, bout nord. Cet enbas a deux portes, l'une à l'est pour le service du moulin, l'autre dans le pignon méridional. Cambre au dessus dont la porte d'entrée est à l'est ; cette chambre est éclairée à l'ouest par une petite fenêtre garnie d'un volet en bois ; la cheminée est dans le pignon méridional ; le plancher inférieur de cette chambre est en terre. Grenier au dessus de la dite chambre et de la mécanique du moulin.
- La dite maison a neuf mètres quarante centimètres de largeur.
- Petit terrain au devant jusqu'au biez ; autre terrain au midi, autre terrain au pignon nord.
- Le tout contenant deux ares vingt huit centiares.
- Une étable construite en pierres, couvertes engluis, ayant sa porte d'entrée à l'est, doublée d'un fenil en branchages, ayant sept mètres soixante centimètres de longueur, sur trois mètres quatre vingt dix de largeur.
- Une retraite à porcs au derrière de la dite étable, aussi construite en pierres, couverte en paille.
- Terrain au devant de l'étable jusqu'au ruisseau qui se rend au biez. Autre terrain au bout méridional.
- Les dits objets contenant un are vingt cinq centiares.
- L'aire et le terrain à l'ouest jusqu'au ruisseau qui se rend au biez, contennant un are soixante cinq centiares.
- Le jardin de devant, ayant toutes ses haies et joignant d'orient au bois au dessous du grand champs du midi le chemin, ayant toutes ses haies et joignant d'orient au bois au dessous du grand champ, du midi le chemin du moulin et l'aire, d'occident et partie du nord, le biez du moulin, du reste nord le ruisseau qui se rend dans le dit biez, contenant y compris le terrain de clos à l'angle sud-ouest, quatorze ares soixante neuf centiares.
- Le Biez du moulin contenant, y compris la chaussée, trois ares quatre vingt douze centiares.
- Le jardin de la roue, ayant ses haies vers occident et nord sur la prairie de la Vieuville, joignant d'orient le biez, du midi le ruisseau qui sort du moulin, contenant six ares, quarante quatre centiares.
- Le jardin de derrière ayant ses haies vers midi et occident joignant d'orient le moulin et les terrains en dépendans du midi et d'occident le pré ci-après, du nord le ruisseau qui sort du moulin, contenant six ares soixante onze centiares.
- Le tout en un pourpris contenant vingt cinq ares quatre vingt quatorze centiares prisé cent vingt francs.
- Total des revenus du moulin, deux cents onze francs.
- Nous avons estimé pour deux cent vingt quatre francs de bois sur les dépendances du moulin.
- Le grand de cette propriété est de trois hectares quatre vingt-quatre ares quatre vingt dix huit centiares.
- La Closerie de la Galoderie, commune du Châtelier, occupée par Julien Larcher.
- Une maison exposée à l'orient, construite en pierres couverte engluis, excepté une petite partie qui est aissantée, composée d'une salle servant à demeure dont la cheminée est dans le pignon méridional, et d'un grenier dont le

plancher est en terre. La dite maison a six mètres quarante centimètres de façade, sur pareille profondeur. La cloison qui sépare au nord cette maison de celle des enfans Roger paraît mitoyenne.

- Cour au devant et jusqu'à six mètres soixante centimètres loin.

- Le tout contenant quatre vingt trois centiares.

- Une étable au derrière d'une partie de la dite maison construite en branches couverte en gluis.

- Le jardin au derrière ayant des haies hors au nord, joignant d'orient au jardin des enfans Roger, à leur maison et à celle-ci-dessus, du midi et d'occident à chemin, du nord un champs d'Henri Lepennetier contenant, y compris, terrain au derrière de l'étable dudit Lepennetier, quatre ares vingt centiares.

- Le tout en un pourpris, contenant cinq ares trois centiares prisé dix francs.

- Total des revenus de la Galoderie, deux cent vingt francs.

Le grand de cette closerie est de cinq hectares cinquante ares quatre vingt un centiares.

...

- La métairie de Chaumeul, commune du Châtellier occupée par Jean Gouin.

- Une rangée de maisons exposée au midi, construite en pierres, couverte en tuiles, gluis et aissantes, composée : au milieu d'une salle servant à demeure, dont la cheminée est dans le pignon occidental ; grenier au dessus dont le plancher est en terre ; au bout oriental d'une étable doublée d'un fenil ; au bout occidental d'une autre étable aussi doublée d'un fenil. Ladite rangée a dix sept mètres soixante dix centimètres de longueur, sur sept mètres quarante centimètres mesurée par le pignon oriental et sept mètres mesuré par le pignon occidental.

- Terrain vague au pignon oriental jusqu'à trois mètres ; autre terrain au pignon occidental jusqu'à quatre mètres soixante centimètres.

- Cour au devant du tout, jusqu'à dix mètres. Dans cette cour, côté occidental, se trouve un four avec sa boulangerie, sur laquelle on a pris une retraite à porcs.

- Letout contenant ensemble quatre ares trente centiares.

- Le jardin de l'aire, dans lequel sont l'aire et deux hangars, ayant toutes ses haies, joignant d'orient le jardin Guérin et celui des mineurs Goudal, du midi à chemin, d'occident autre chemin, du nord des cours du village, contenant seize ares onze centiares.

- Le tout en un pourpris, contenant trente huit ares soixante quatre centiares, prisé quarante huit francs.

- Total des revenus de la Métairie de Chaumeul, cinq cent francs.

Nous avons estimé pour quatorze cent quarante cinq francs de bois sur cette métairie.

La Closerie de Chaumeul, commune du Châtellier, occupée par Jean Lermenier.

Une maison exposée au midi construite en pierres, couverte partie en aissante, partie en gluis, composée de deux salles, ayant chacune sa cheminée et son grenier en terre. Cette maison a dix mètres de longueur sur six mètres cinquante centimètres de profondeur.

- Cour au derrière jusqu'à six mètres loin, dans laquelle se trouve une petite étable adossée à la salle du bout occidental, construite en pierres, couverte en aissante.

- Terrain à l'occident de l'étable et de la maison, jusqu'à trois mètres.

- Cour au devant jusqu'à quatre mètres ; étant observé qu'au nord du petit jardin Guérin, cette cour n'a qu'un mètre quarante centimètres.

- Le tout contenant deux ares huit centiares, joignant d'orient cour et maison de Gautier Gobillerie, des autres parts le pourpris de la grande ferme.

Le jardin ayant ses haies des deux bouts et sa pièce à l'orient, joignant d'orient le grand jardin Guérin de la grande ferme, du midi à chemin, d'occident le jardin de Gautier, du nord au petit jardin Guérin, contenant, y compris le port qui le divise de ce dernier jardin, six ares soixante quinze centiares.

Le tout prisé quinze francs de revenu.

Total des revenus de la Closerie de Chaumeul, quatre vingt seize francs.

Le grand est d'un hectare quatre vingt treize ares vingt trois centiares.

Le loyer de la Deshérence situé au Bas Pérou, commune du Châtellier, occupé par François Lemonnier.

Une petite étable dont la porte d'entrée est au nord, construites en pierres, couvert en gluis, séparée au couchant de l'étable du sieur Hippolyte Deroyer par une mauvaise cloison qui paraît mitoyenne. Cette étable doublée d'un mauvais fenil en branches à trois mètres vingt centimètres de façade, sur sept mètres soixante centimètres de profondeur.

Cour au devant jusqu'à deux mètres loin.

Le tout contenant trente un centiares, prisé un francs.

Total du revenu dudit loyer, vingt quatre francs.

Nous avons estimé pour quatre vint dix francs de bois sur ce loyer.

Nos opérations d'arpentage et d'estimation étant terminées, nous nous sommes occupés de suite de la composition des lots et nous avons adopté comme les plus convenables ceux dont la description suit :

Premier lot

Le château et la retenue de la Vieuville, estimé 830 francs de revenu

La ferme de la porte, commune du Châtellier, estimée 681 francs de revenu

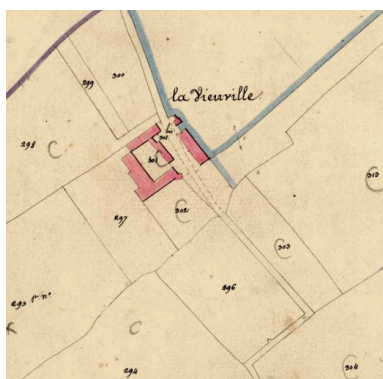
La Métairie de la Sionnais, commune du Châtellier, estimée 626 francs de revenu

Le Moulin de la Vieuville, commune du Châtelier, estimé 211 francs de revenu
La Closerie de la Galoderie, commune du Châtelier et de Parigné, estimée 220 francs de revenu
Total des revenus du premier lot, 2568 francs
Nous avons estimé pour dix neuf cent dix neuf francs de bois dans ce lot.
Deuxième lot
La Métairie du Boulay, commune du Châtelier, estimée 1236 francs de revenu
La Métairie de la Bressais, commune du Châtelier, estimée 688 francs de revenu
La Métairie de Chaumeul, commune du Châtelier, estimée 500 francs de revenu
La Closerie de Chaumeul, commune du Châtelier, estimée 96 francs
La Deshérence du Bois de Pérou, commune du Châtelier, estimée 24 francs
Total des revenus du second lot, 2542 francs
Nous avons estimé pour quatre mille onze francs de bois sur ce lot....

Annexe 2

20103510714NUCA : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine
20103503969Z : Service de l'Inventaire du patrimoine culturel de Bretagne, 071_35_75_bande51.

Illustrations



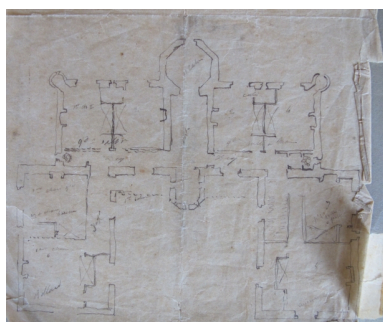
Le manoir sur le cadastre de 1833
Phot. Archives départementales
d'Ille-et-Vilaine, Autr. Archives
départementales d'Ille-et-Vilaine
IVR53_20103510714NUCA



Premier projet de
construction du château
Phot. Sabrina Dalibard
IVR53_20103510717NUCA



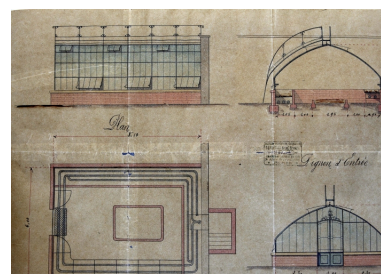
Premier projet de
construction du château
Phot. Sabrina Dalibard
IVR53_20103510718NUCA



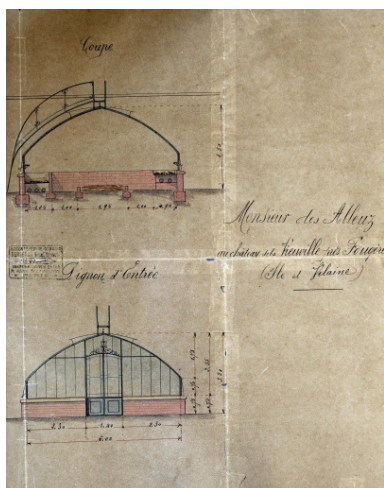
Plan du premier projet de
construction du château
Phot. Sabrina Dalibard
IVR53_20103510716NUCA



Dessin de l'ancien manoir
avant sa destruction partielle
(1ère moitié 19e siècle)
Phot. Sabrina Dalibard
IVR53_20103510015NUCA



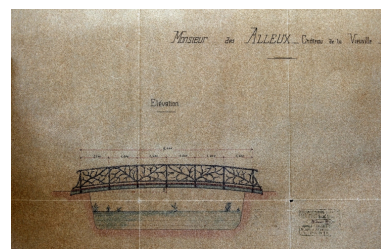
Plan des serres du château
Repro. Norbert Lambart
IVR53_20103506123NUCA



Plan des serres du château
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506122NUCA



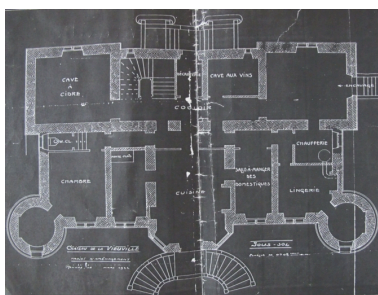
Signature et date des plans
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506121NUCA



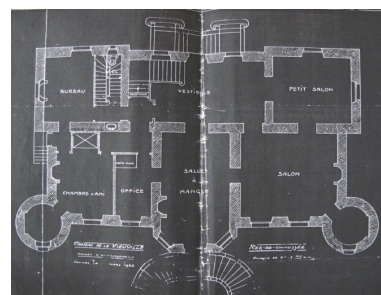
Plan du pont
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506120NUCA



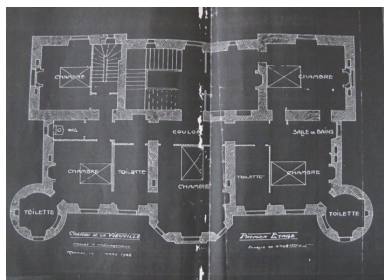
Le Château sur une carte postale du début du 20e siècle
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19883500144X



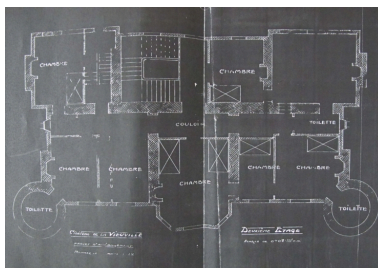
Plan du sous-sol, 1922
Phot. Sabrina Dalibard
IVR53_20103510012NUCA



Plan du rez-de-chaussée, 1922
Phot. Sabrina Dalibard
IVR53_20103510013NUCA



Plan du premier étage, 1922
Phot. Sabrina Dalibard
IVR53_20103510011NUCA



Plan du deuxième étage, 1922
Phot. Sabrina Dalibard
IVR53_20103510014NUCA



Vue générale sud-est
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506055NUCA



Vue sud-est en 1975
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20103503969Z



Vue sud-est
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506054NUCA



Vue sud-ouest
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506062NUCA



Vue générale sud-ouest
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506064NUCA



Vue sud-ouest
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506065NUCA



Vue sud-ouest
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506063NUCA



Vue sud-ouest, détail des toitures
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506066NUCA



Vue sud-est, détail de la façade
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506056NUCA



Vue générale sud-ouest
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506033NUCA



Vue sud-ouest
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506034NUCA



Vue générale sud-ouest
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506035NUCA



Vue nord-est
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506089NUCA



Vue nord-est
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506090NUCA



Vue nord-est
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506091NUCA



Vue est
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506100NUCA



Vue est
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506099NUCA

Vue de la salle à manger
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506129NUCA

Vue de la salle à manger
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506126NUCA



Tapiserie de la salle à manger
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506127NUCA



Tapiserie de la salle à manger
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506128NUCA

Le vestibule d'entrée
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506119NUCA

Le vestibule d'entrée
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506118NUCA

Le vestibule
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506117NUCA

Le vestibule d'entrée,
vue depuis l'ouest
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506114NUCA

Vue de l'escalier depuis le vestibule
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506113NUCA

Le vestibule, vue depuis l'est
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506112NUCA

L'escalier
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506116NUCA

L'escalier
Phot. Norbert Lambart

Le grand salon
Phot. Norbert Lambart

Le grand salon
Phot. Norbert Lambart

IVR53_20103506115NUCA

Le grand salon
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506106NUCA

Le grand salon
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506103NUCA

Bibliothèque située
dans la tour sud-est
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506110NUCA



Les communs
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506084NUCA

IVR53_20103506111NUCA

Le grand salon
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506105NUCA

Le grand salon
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506102NUCA

Bibliothèque située
dans la tour sud-est
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506109NUCA



Les communs situés
au nord du château
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506085NUCA

IVR53_20103506107NUCA

Le grand salon
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506104NUCA

Le grand salon
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506101NUCA

Bibliothèque
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506108NUCA



Les communs
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506044NUCA



Les communs, vue sud-ouest
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506049NUCA



Les communs, détail
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506048NUCA



Partie centrale des communs, détail
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506046NUCA



Détail de l'une des
lucarnes des communs
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506093NUCA



Détail de l'une des
lucarnes des communs
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506096NUCA



Détail de l'une des
lucarnes des communs
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506045NUCA



Détail de l'une des lucarnes
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506047NUCA



Détail de l'une des lucarnes
situées sur les communs
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506092NUCA



Les dépendances situées
au nord du château
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506088NUCA



Dépendance située au nord du château
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506086NUCA



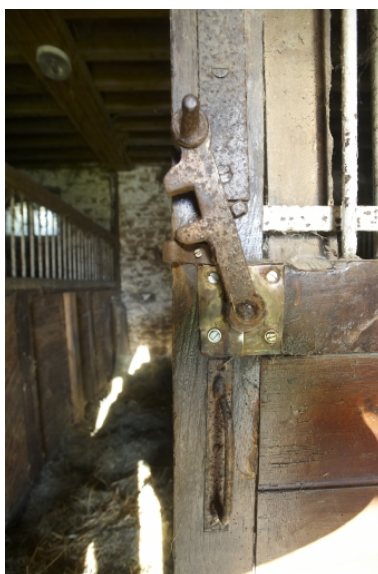
Epis de faitage situés
sur les communs
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506095NUCA



Epis de faitage situés
sur les communs
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506094NUCA



Intérieur des écuries
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506097NUCA



Intérieur des écuries
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506098NUCA



Dépendances situées
au nord du château
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506087NUCA



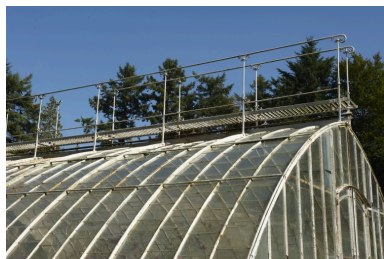
Serre située au nord-est des communs
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506041NUCA



Serres situées au nord des communs
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506036NUCA



Les serres, détail
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506043NUCA



Les serres, détail
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506042NUCA



Les serres, détail
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506051NUCA



Les serres, détail
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506050NUCA



Jardin situé au nord des communs
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506040NUCA



Jardin
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506039NUCA



Jardin
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506037NUCA



Orangerie
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506038NUCA



Fontaine
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506053NUCA



Fontaine
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506052NUCA



Le parc
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506057NUCA



Le bélier
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506059NUCA



Le bélier
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506058NUCA



Le bélier
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506061NUCA



Date du bélier : 1876
Phot. Norbert Lambart
IVR53_20103506060NUCA



Chaumeul d'A Haut, ferme
dépendant de la Vieuville
Phot. Sabrina Dalibard
IVR53_20103512088NUCA



Bâtiment situé au sud-est de la
Sionnais et dépendant de la Vieuville
Phot. Sabrina Dalibard
IVR53_20103512087NUCA



La Sionnais, ancienne ferme
dépendant de la Vieuville
Phot. Sabrina Dalibard
IVR53_20103512086NUCA



Ferme de la Chaussée
dépendant de la Vieuville
Phot. Sabrina Dalibard
IVR53_20103512092NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune du Châtelier (IA35048901) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Le Châtelier

Les châteaux du 19e siècle de Coglais Communauté (IA35049129)

Les fermes du château de la Vieuville sur la commune du CHâtelier (IA35048909) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Le Châtelier

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

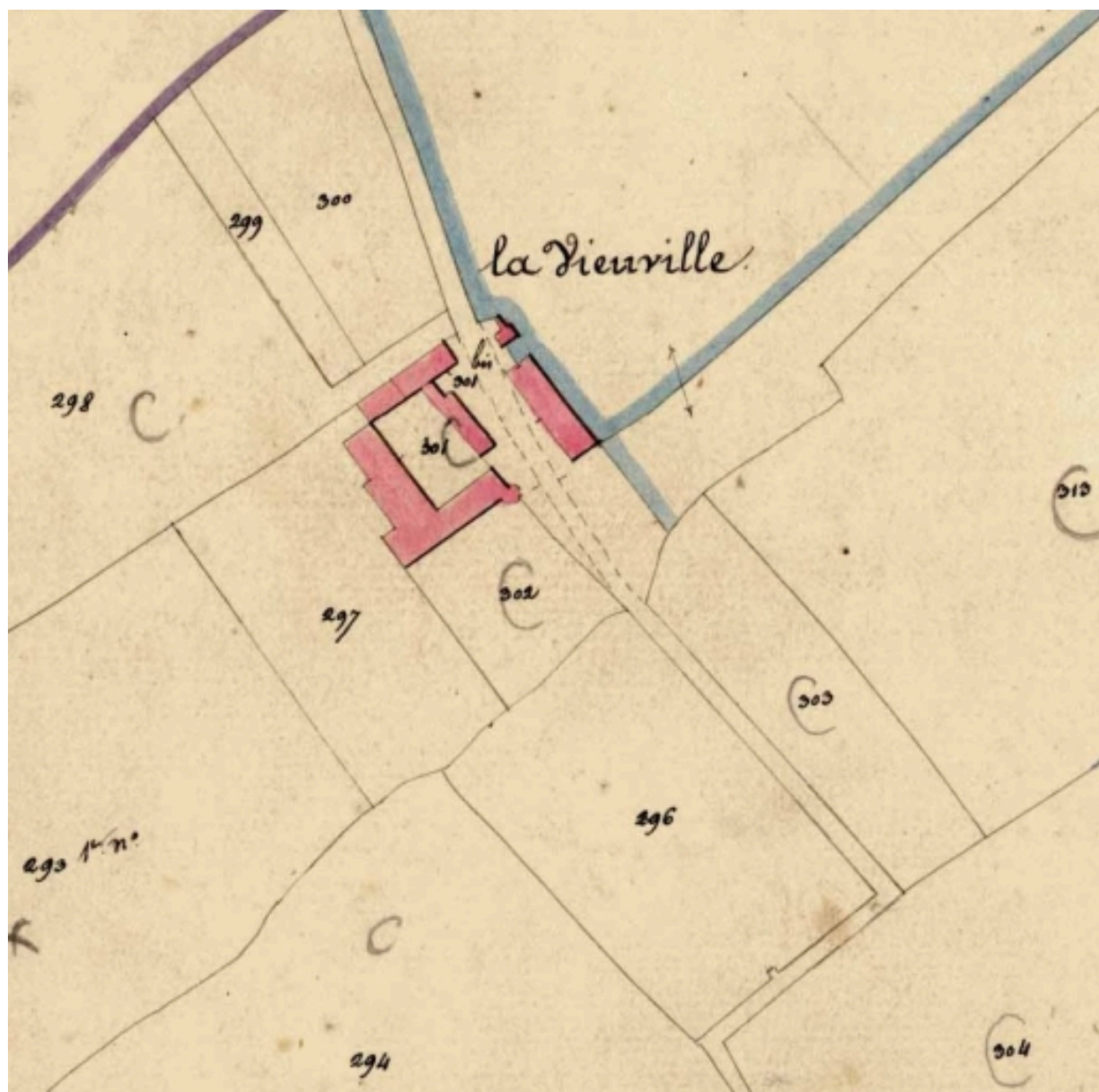
Château, la Folletière (Le Châtelier) (IA35048910) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Le Châtelier, la Folletière

Château, la Fretay (Le Châtelier) (IA35048911) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Le Châtelier, Fretay

Manoir, la Vieuville (Le Châtelier) (IA35048907) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Le Châtelier, la Vieuville

Auteur(s) du dossier : Sabrina Dalibard, Elise Lauranceau

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Le manoir sur le cadastre de 1833

IVR53_20103510714NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Auteur du document reproduit : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Premier projet de construction du château

IVR53_20103510717NUCA

Auteur de l'illustration : Sabrina Dalibard

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Premier projet de construction du château

IVR53_20103510718NUCA

Auteur de l'illustration : Sabrina Dalibard

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



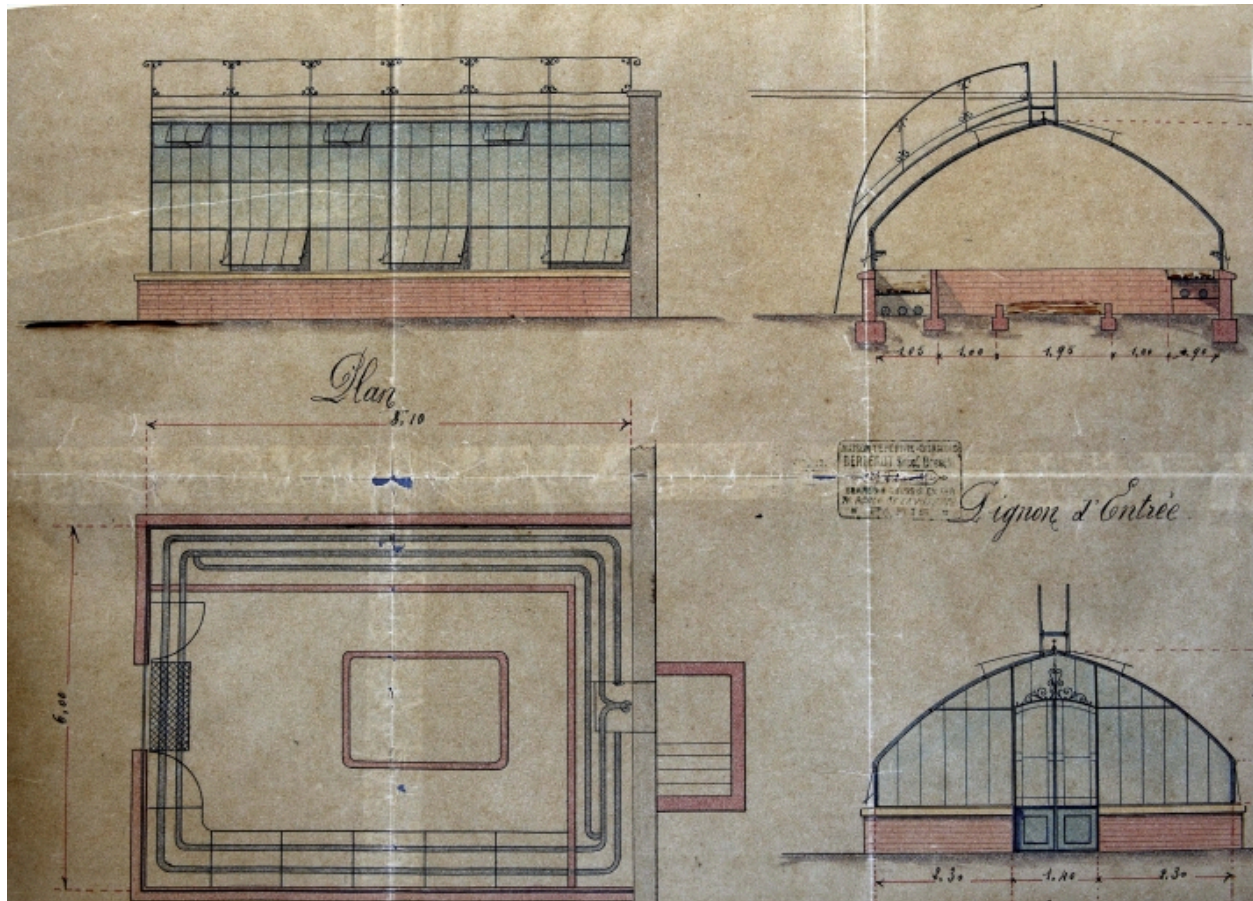
Dessin de l'ancien manoir avant sa destruction partielle (1ère moitié 19e siècle)

IVR53_20103510015NUCA

Auteur de l'illustration : Sabrina Dalibard

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



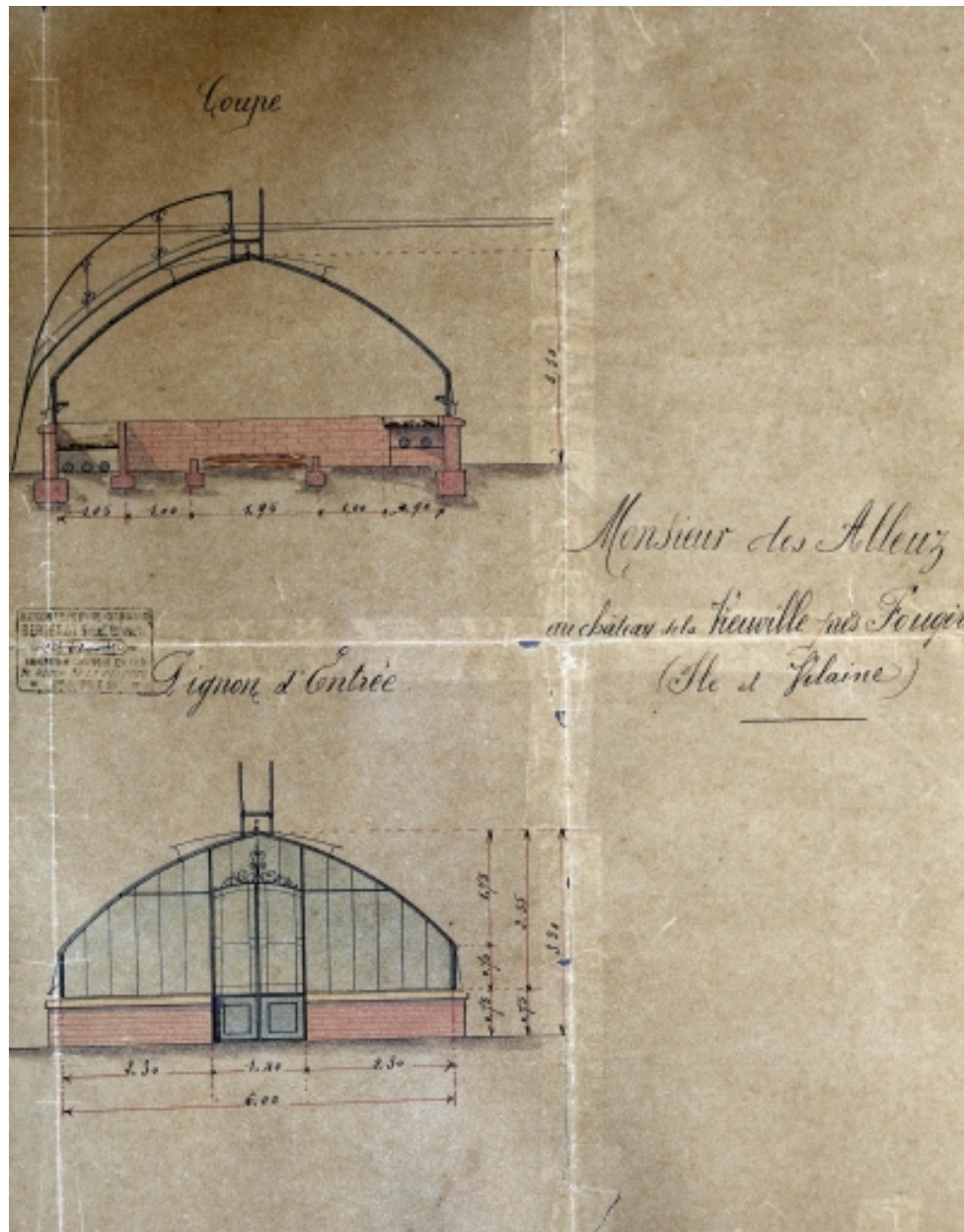
Plan des serres du château

IVR53_20103506123NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



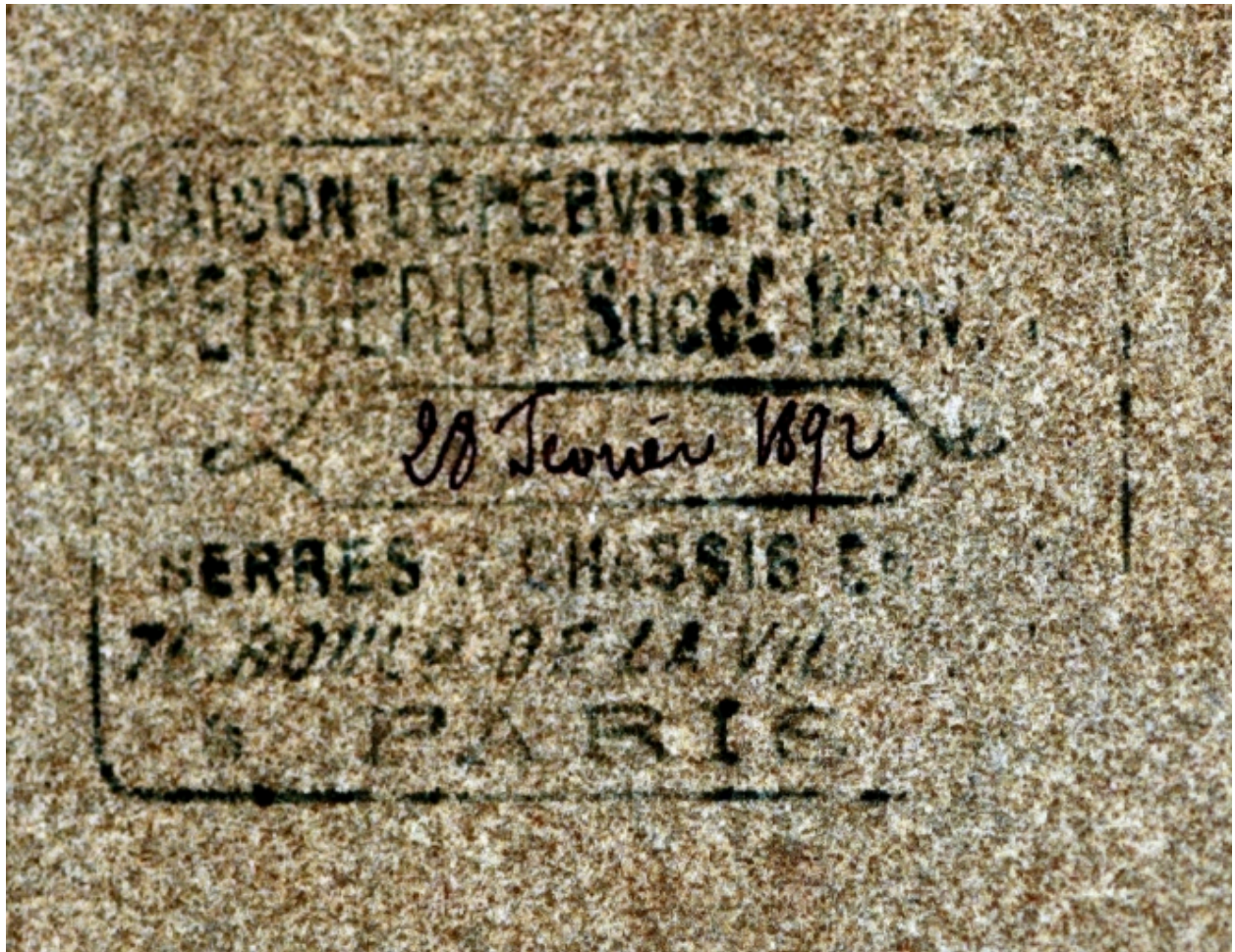
Plan des serres du château

IVR53_20103506122NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



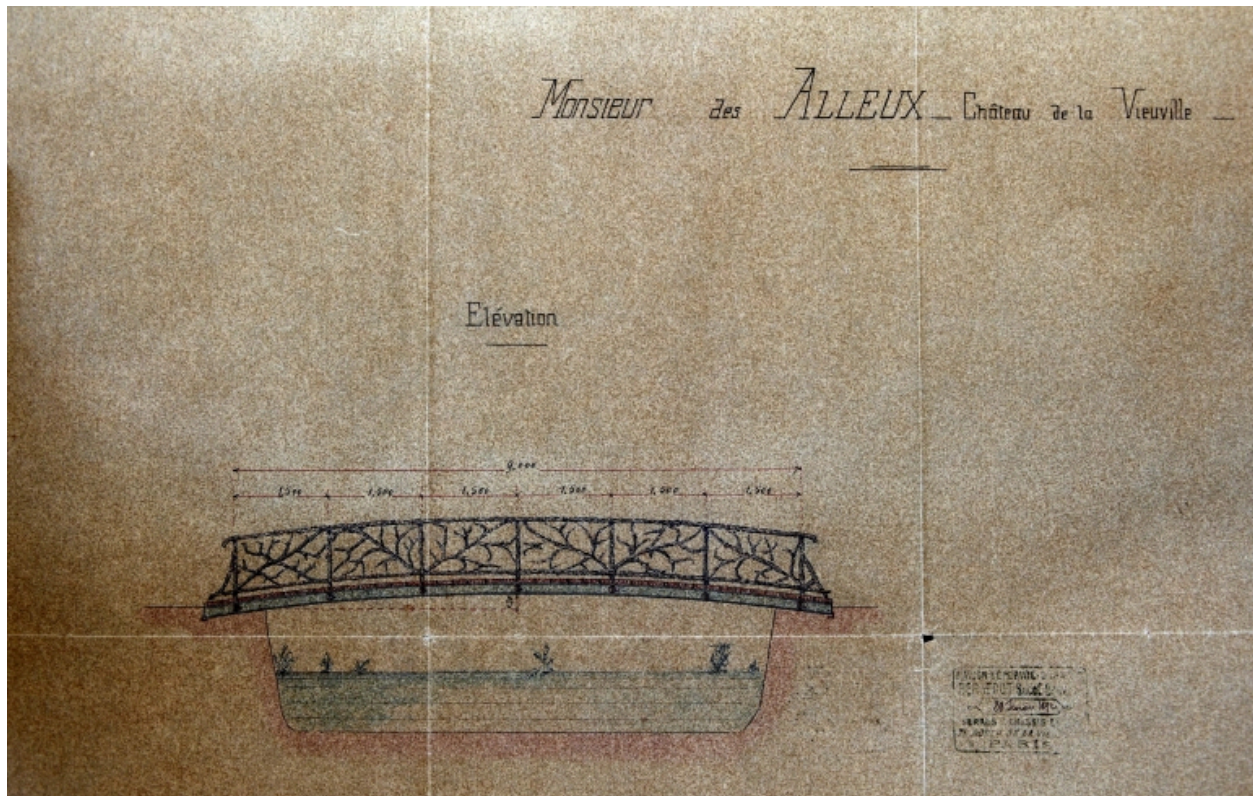
Signature et date des plans

IVR53_20103506121NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du pont

IVR53_20103506120NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



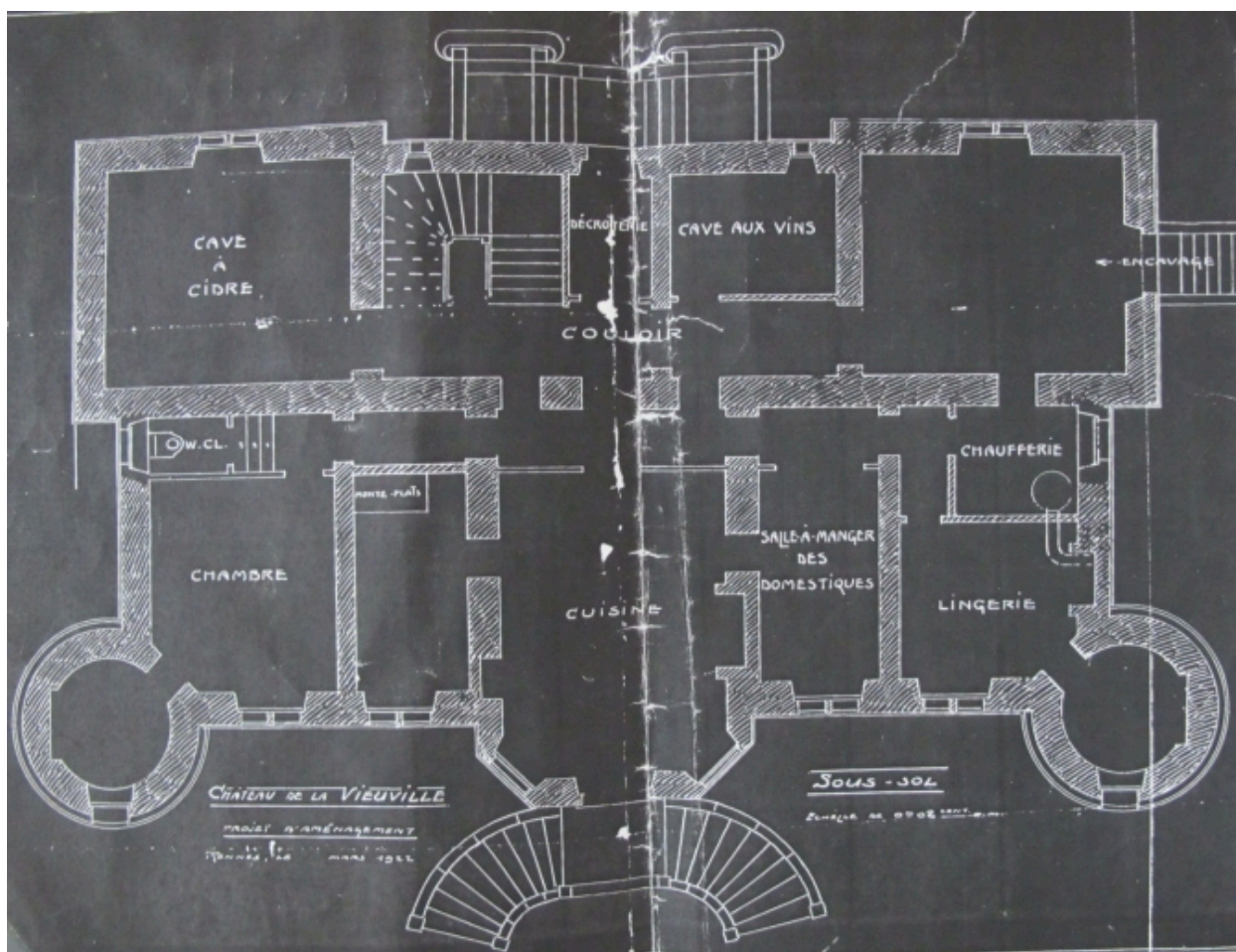
Le Château sur une carte postale du début du 20e siècle

IVR53_19883500144X

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



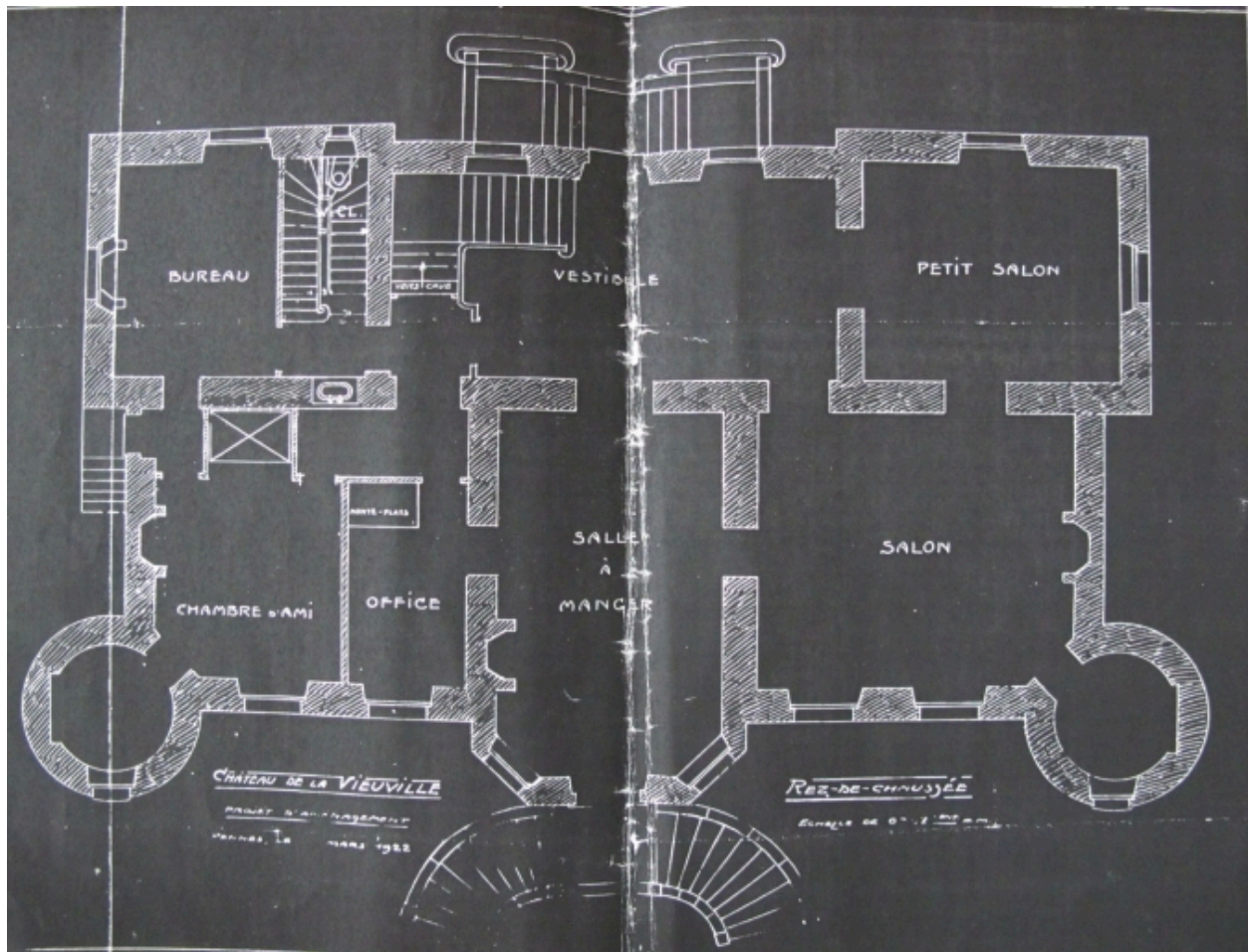
Plan du sous-sol, 1922

IVR53_20103510012NUCA

Auteur de l'illustration : Sabrina Dalibard

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



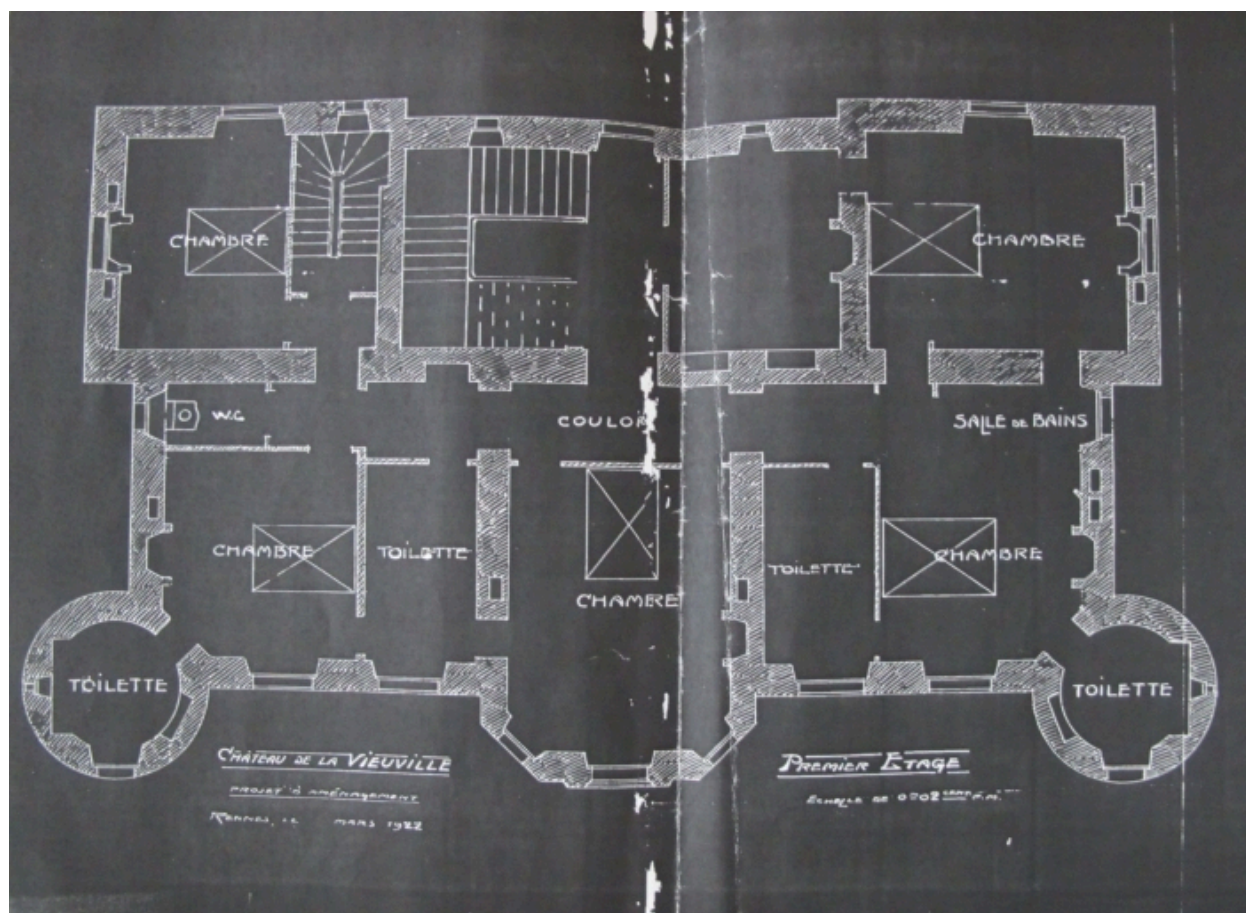
Plan du rez-de-chaussée, 1922

IVR53_20103510013NUCA

Auteur de l'illustration : Sabrina Dalibard

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



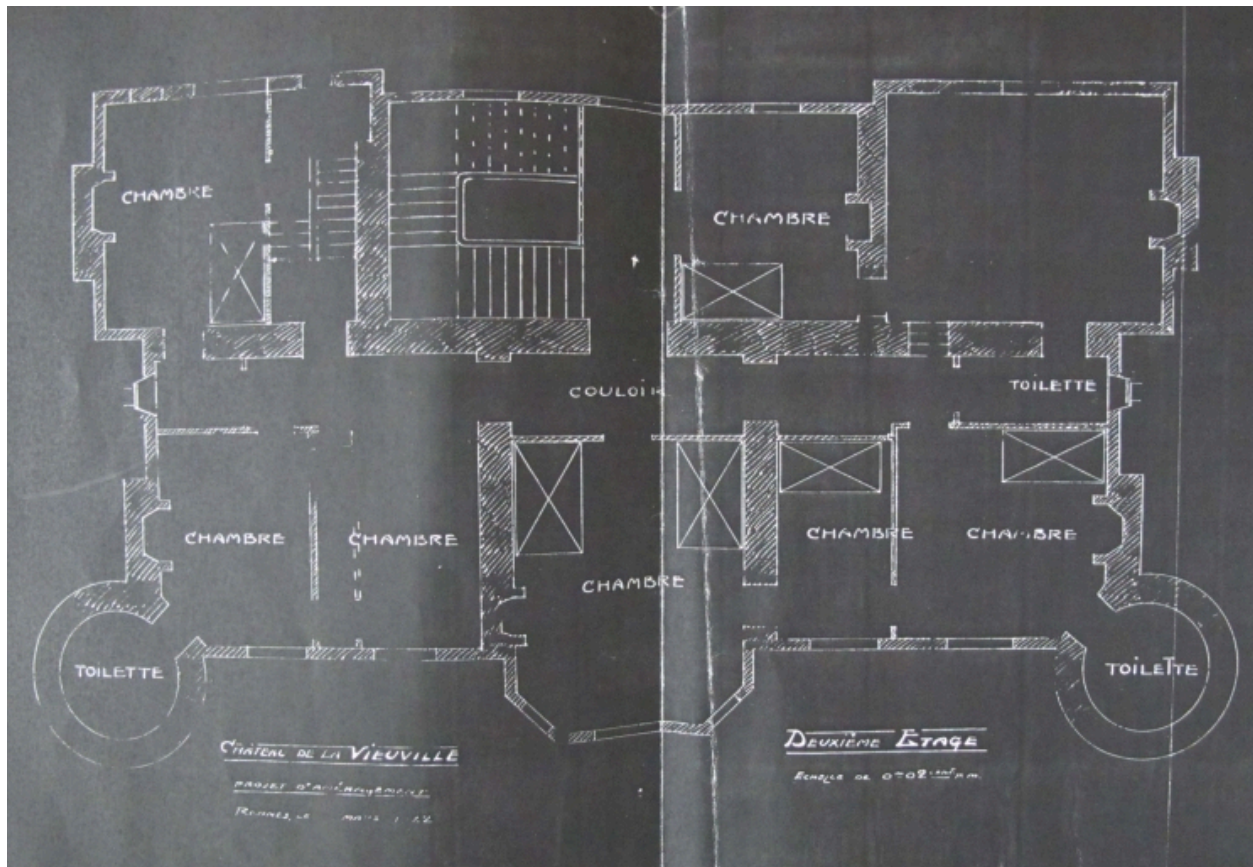
Plan du premier étage, 1922

IVR53_20103510011NUCA

Auteur de l'illustration : Sabrina Dalibard

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du deuxième étage, 1922

IVR53_20103510014NUCA

Auteur de l'illustration : Sabrina Dalibard

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale sud-est

IVR53_20103506055NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sud-est en 1975

IVR53_20103503969Z

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 1975

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sud-est

IVR53_20103506054NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sud-ouest

IVR53_20103506062NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale sud-ouest

IVR53_20103506064NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sud-ouest

IVR53_20103506065NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sud-ouest

IVR53_20103506063NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sud-ouest, détail des toitures

IVR53_20103506066NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sud-est, détail de la façade

IVR53_20103506056NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale sud-ouest

IVR53_20103506033NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sud-ouest

IVR53_20103506034NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale sud-ouest

IVR53_20103506035NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue nord-est

IVR53_20103506089NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue nord-est

IVR53_20103506090NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue nord-est

IVR53_20103506091NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue est

IVR53_20103506100NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue est

IVR53_20103506099NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la salle à manger

IVR53_20103506129NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Vue de la salle à manger

IVR53_20103506126NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite



Tapiserie de la salle à manger

IVR53_20103506127NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tapiserie de la salle à manger

IVR53_20103506128NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le vestibule d'entrée

IVR53_20103506119NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Le vestibule d'entrée

IVR53_20103506118NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Le vestibule

IVR53_20103506117NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Le vestibule d'entrée, vue depuis l'ouest

IVR53_20103506114NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Vue de l'escalier depuis le vestibule

IVR53_20103506113NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Le vestibule, vue depuis l'est

IVR53_20103506112NUCA
Auteur de l'illustration : Norbert Lambart
(c) Région Bretagne
reproduction interdite

L'escalier

IVR53_20103506116NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

L'escalier

IVR53_20103506115NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le grand salon

IVR53_20103506111NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Le grand salon

IVR53_20103506107NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Le grand salon

IVR53_20103506106NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Le grand salon

IVR53_20103506105NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Le grand salon

IVR53_20103506104NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Le grand salon

IVR53_20103506103NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Le grand salon

IVR53_20103506102NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Le grand salon

IVR53_20103506101NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Bibliothèque située dans la tour sud-est

IVR53_20103506110NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite

Bibliothèque située dans la tour sud-est

IVR53_20103506109NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Bibliothèque

IVR53_20103506108NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction interdite



Les communs

IVR53_20103506084NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les communs situés au nord du château

IVR53_20103506085NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les communs

IVR53_20103506044NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les communs, vue sud-ouest

IVR53_20103506049NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les communs, détail

IVR53_20103506048NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Partie centrale des communs, détail

IVR53_20103506046NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'une des lucarnes des communs

IVR53_20103506093NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'une des lucarnes des communs

IVR53_20103506096NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'une des lucarnes des communs

IVR53_20103506045NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'une des lucarnes

IVR53_20103506047NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'une des lucarnes situées sur les communs

IVR53_20103506092NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les dépendances situées au nord du château

IVR53_20103506088NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dépendance située au nord du château

IVR53_20103506086NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Epis de faîtage situés sur les communs

IVR53_20103506095NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Epis de faîtage situés sur les communs

IVR53_20103506094NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur des écuries

IVR53_20103506097NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur des écuries

IVR53_20103506098NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dépendances situées au nord du château

IVR53_20103506087NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Serre située au nord-est des communs

IVR53_20103506041NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Serres situées au nord des communs

IVR53_20103506036NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les serres, détail

IVR53_20103506043NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les serres, détail

IVR53_20103506042NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les serres, détail

IVR53_20103506051NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les serres, détail

IVR53_20103506050NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Jardin situé au nord des communs

IVR53_20103506040NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Jardin

IVR53_20103506039NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Jardin

IVR53_20103506037NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Orangerie

IVR53_20103506038NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fontaine

IVR53_20103506053NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fontaine

IVR53_20103506052NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le parc

IVR53_20103506057NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bélier

IVR53_20103506059NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bélier

IVR53_20103506058NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bélier

IVR53_20103506061NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Date du bélier : 1876

IVR53_20103506060NUCA

Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chaumeul d'A Haut, ferme dépendant de la Vieuville

IVR53_20103512088NUCA

Auteur de l'illustration : Sabrina Dalibard

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment situé au sud-est de la Sionnais et dépendant de la Vieuville

IVR53_20103512087NUCA

Auteur de l'illustration : Sabrina Dalibard

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La Sionnais, ancienne ferme dépendant de la Vieuville

IVR53_20103512086NUCA

Auteur de l'illustration : Sabrina Dalibard

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ferme de la Chaussée dépendant de la Vieuville

IVR53_20103512092NUCA

Auteur de l'illustration : Sabrina Dalibard

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation